

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

MOUVEMENT SOCIAL DU MARDI 6 FÉVRIER 2024

Mardi 6 février 2024

Le taux de participation au mouvement social dans l'académie de Reims est de 4,47 %, dont :

- Enseignants du 1^{er} degré : 0,46 %
- Enseignants du 2^d degré : 6,74 %

Voici la répartition par département :

- Ardennes :
 - Enseignants du 1^{er} degré : 0,41 %
 - Enseignants du 2^d degré : 8,58 %
- Aube :
 - Enseignants du 1^{er} degré : 0,00 %
 - Enseignants du 2^d degré : 5,44 %
- Marne :
 - Enseignants du 1^{er} degré : 0,00 %
 - Enseignants du 2^d degré : 6,55 %
- Haute-Marne :
 - Enseignants du 1^{er} degré : 0,53 %
 - Enseignants du 2^d degré : 6,86 %

Le ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse, des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques communique les taux de grévistes dans le cadre du mouvement social de ce jour pour les académies métropolitaines*.

moyenne générale pondérée	3,2%
moyenne pondérée 1er degré	0,35%
moyenne pondérée collèges	9,52%
moyenne pondérée lycées d'enseignement général et technologique	4,79%
moyenne pondérée lycées professionnels	3,04%

Contact presse

Isabelle Quilbé Da Silva

Directrice de la communication – Chargée des relations presse

Tél : 03 26 05 69 82 | Port 06 73 51 32 65

Mél : relation-presse@ac-reims.fr